COPIL SPLS
27 novembre 2014

Retour des trois régions expérimentatrices

DREAL Pays de la Loire

Réf : 3773H14VD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

1 – La région Centre

Programmation 2014 :
- des besoins prévisionnels pour fin d'année, identifiés et supérieurs à la programmation initiale + 48 PLAI – PLUS ;

- un travail d'actualisation des données relatives aux décisions par les gestionnaires et des données relatives à l'état d'avancement par les MOa = objectif fiabiliser et étoffer la base de données ;

- la bonne appropriation générale des organismes HLM et des gestionnaires pour la programmation 2014, que l'on entend voir pérennisée pour la suite.

Programmation 2015 :
au 23/10, les MOa ont saisi 1899 PLUS-PLAI pour 2015 comprenant :
- les logements pré-programmés et programmés au titre de 2014 mais qui ne seront pas financés ;
- les logements à l'état validé proposés par les MOa pour 2015.

A noter que seul 1/3 des MOa avait saisi des opérations.
En considérant qu'1/3 ne saisiront pas ou peu d'opérations, il resterait 1/3 d'opérateurs pour gonfler le stock de logements à financer.

Programmation 2016 :
109 logements (PLUS-PLAI) ont déjà été validés.
Pour cette année (n+2), les MOa attendent la nouvelle version avant d'avancer plus.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

1 – La région Centre

Les retours du dernier COPIL régional montrent :

- la démarche de charte locale en Indre-et-Loire, que l'on espère voir essaimer sur toute la région ;

- le travail qui reste à finaliser sur la fiabilisation de l'historique (reprise d'opérations, ordres de service, paiements) ;

- l'accès à des informations du portail pour le conseil régional, la CDC et Action Logement ;

- l'attente générale forte sur la nouvelle version du portail ;

- le départ d'Olivier Pajon (DREAL), non remplacé pour le moment, qui fragilise l'organisation régionale.

2 – La région Nord Pas de Calais

Programmation 2014 :
Sur un objectif de programmation de 6 500 logements PLAI – PLUS, la saisie via SPLS représente plus de 5 500 logements à fin octobre, soit 84,6 %.

En intégrant les PLS et les saisies directes dans GALION, **6 880 logements sont recensés soit 105,8 % de l'objectif.**

Comme dans les deux autres régions, il y a un travail de fiabilisation des données qui est réalisé par les gestionnaires et les MOa pour disposer à court terme de données les plus exactes.

Programmation 2015 :
Le lancement de la collecte dans les territoires a déjà commencé avec :
- 13 MOa HLM qui ont saisi ou reporté des demandes ;
- 10 territoires de programmation sont engagés ;
- 1 800 PLUS – PLAI ont été saisis.

3 – La région Pays de la Loire

Programmation 2014 :

- l'utilisation du portail SPLS est mitigée. Une partie des MOa et certains gestionnaires sont encore frileux (attente des évolutions, pas obligatoire, « outils » de pilotage en doublon…) ;

- Sur les 6 994 logements de la programmation finale, **5 250 logements sont dans la machine SPLS – GALION soit 75 % de l'objectif**, dont un taux de saisie de :

> 81,5 % pour les PLAI-PLUS qui s'explique par la saisie-validation des opérations lors du dépôt sur Nantes Métropole et les départements de la Mayenne et de la Sarthe ;

> 56,4 % pour les PLS car les projets de structures collectives ne sont pas saisis par les gestionnaires.

Note : 1 232 logements en doublon sur les deux univers de données SISAL.

- **les 11 chartes de gestion travaillées lors des sessions de « formation » d'avril 2014 sont en cours de consolidation par les gestionnaires et les MOa HLM** ;

- l'absence d'extraction SISAL par les gestionnaires freinent le développement de l'outil comme complément du pilotage.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

3 – La région Pays de la Loire

Programmation 2015 :

Lors du CRH du 17 octobre, les orientations pour l'année suivante sont les suivantes :

- la contractualisation des « chartes de gestion SPLS » au plus tard au 1er trimestre 2015 avec un point d'étape lors du CRH de février ;

- les gestionnaires remonteront à la DREAL, pour la mi-décembre, leur projet global de programmation en PLAI, PLUS et PLS pour l'année 2015 ;

- les MOa HLM s'appuieront sur l'outil SPLS pour établir une première photographie de leurs opérations proposées aux gestionnaires au 30 novembre 2014 conformément à l'engagement de l'État et de l'USH, dans le pacte HLM du 8 juillet 2013, d'améliorer le suivi de la production neuve de logements locatifs sociaux ;

- un point d'étape lors du comité de suivi du pacte HLM du 16 décembre.

Photographie au 14 novembre :
- 764 PLAI – PLUS sont validés sur 4 départements (49 – 53 – 72 et 85) sur 6 gestionnaires ;
- 25 PLS sur un gestionnaire du 49.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

4 – Les questions et les conclusions

1 – Information sur l'état d'avancement du projet

- Où en est le développement des évolutions du portail et de l'infocentre SISAL ?
Cette question souligne le besoin d'une information « simple et rapide », plus régulière, auprès des pilotes régionaux pour animer et rassurer les acteurs locaux.

- Point sur le test de l'ouverture à l'éco-PLS : comment cela doit se passer ?
Quel lien avec le site de la CDC qui vient d'être mis en ligne Internet ?

Attentes des régions NPdC et PDL pour s'organiser avec les MOa HLM.

4 – Les questions et les conclusions

2 – Fiabilisation du suivi et du reporting SPLS

- les gestionnaires et MOa HLM sont mobilisés progressivement sur la fiabilisation des données suite aux constats d'écart entre l'enquête OPL de l'USH, les tableaux de suivi des MOA HLM et/ou gestionnaires ;

- Résoudre le problème de la numérotation des opérations pour le suivi dans SPLS et GALION concernant :
  > les opérations programmées non engagées mais reportées sur N+1 ;
  > les opérations non programmées, rejetées…
  > les opérations saisies dans GALION mais existantes dans SPLS...

<u>Objectif = fiabilisation du suivi et des données SPLS</u>

- **Résoudre le problème de routage des opérations vers le gestionnaire**, entre deux exercices, pour les conventions non-renouvelées ou en cours de renouvellement ;

- **Résoudre le problème de doublons d'opération dans l'univers « programmation » et l'univers « consolidé » de l'infocentre SISAL**, ce qui ne facilite pas l'exploitation et l'ouverture aux acteurs ;

- des requêtes type prêtes à l'emploi sont-elles envisagées ?